















# Le recto-verso

Communauté de Communes

Bangor – Le Palais – Locmaria – Sauzon

ccbi.fr

Le site de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

La CCBI  
Les espaces naturels  
les Déchets  
L'eau et l'assainissement  
Enfance et jeunesse  
Vie associative et culturelle  
L'agriculture  
Le tourisme

Actualités

Offres d'emploi

Marchés publics

## Séance du 27 avril 2010

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

\* Étaient présents :

G. BERTHO, A. CASTERS, P-Y. DÉSARD, T. GROLLEMUND, C. GUILLOTTE, A. HUCHET, M-L. MATELOT, M-F. MORVAN, J. MORVANT, N. NAUDIN, J. OLIÉRIC, M-C. PERRUCHOT, G. TANGUY, P. VIARD

\* Étaient absents excusés (ayant remis pouvoir) :

J-Y. BANNET, B. GIARD, S. HARROUËT

\* Était absente excusée (n'ayant pas remis pouvoir) :

G. LE CLECH

### Déchets

#### Étude d'optimisation des déchets

Conclusions de l'étude d'optimisation sur la gestion des déchets (réalisée par l'APAVE) :

- La C.C.B.I. valide un plan d'action en cinq axes ;
- 1) Amélioration de la déchèterie (travaux, ...)
  - 2) Compaction des caissons de déchèterie
  - 3) Augmentation de la durée de vie du C.E.T. à Chubiguer
  - 4) Prévention et communication
  - 5) Mise en œuvre d'une part incitative de la REOM

#### Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les tarifs 2010 de la redevance ordures ménagères pour les particuliers sont fixés ainsi :

Résidences principales :

- 1 personne = 142,70 € (+ 4 %)
- 2 et 3 personnes = 202,55 € (+ 4 %)
- 4 personnes et + = 242,45 € (+ 8 %)

Résidences secondaires = 242,45 € (+ 8 %)

~~~~~

### Transports

Le Conseil général du Morbihan fixe sa participation au coût du transport scolaire à 6 700 € T.T.C./mois pour l'année scolaire 2009/2010 (- 4 %).

~~~~~

### Espaces naturels

La C.C.B.I., par convention avec l'État, assure l'accueil du public au Grand Phare et l'encadrement d'évènements.

Dans le cadre du 5<sup>ème</sup> festival « Plage musicale de Bangor », un concert sera organisé dans l'enceinte du Grand Phare de Goulphar le 27 juillet 2010 entre 21 h et 23 h.

~~~~~

### Aérodrome

Le forfait annuel de la taxe d'atterrissage passe de 153 à 155 € T.T.C. au 1<sup>er</sup> mai 2010.

~~~~~

### Salle Arletty

Le 19 juin, le spectacle « L'air de rien » sera présenté au public bellilois à 21 h. Le coût est de 3 310,20 € pour la C.C.B.I. Les entrées sont fixées à 8 €, 5 € pour les moins de 15 ans, gratuit pour les moins de 4 ans (tarif réduit - 30 % sur présentation de la carte insulaire).

Les 3 et 7 mai 2010, la gendarmerie parle de cybercriminalité aux scolaires et collégiens bellilois.

La finale locale du prix des incorruptibles organisée par la bibliothèque municipale de Palais aura lieu le 11 mai 2010.

~~~~~

### Eau

Dans le cadre des gros travaux d'eau et d'assainissement de la C.C.B.I., l'Agence de l'eau Loire-Bretagne va apporter 3,83 millions d'euros sur la base d'un coût prévisionnel de 15,5 millions d'euros.

Le barrage de Bordilla doit être remis en état et en sécurité. Ces travaux ont été estimés à 250 000 €. Un financement complémentaire sera sollicité auprès du Conseil général du Morbihan.

~~~~~

### Finances

Trois emprunts vont être réalisés auprès de la banque « B.C.M.E. » pour un montant total de 2 millions d'euros et au taux de 3,45 % sur 15 ans.

~~~~~

## Maison de l'enfance

La qualité de l'eau sera contrôlée dans le cadre de la prévention des risques liés à la présence de légionelles, par la CETE APAVE (montant 300 € H.T.).

⋮

## Hydrocarbures

Une des deux cuves de S.P. 95 du dépôt de Haute Boulogne sera dédiée au stockage du gazole pêche pour un coût de 56 000 € H.T.

⋮

## Marchés publics

Tout marché public de travaux supérieur à 90 000 € H.T. sera dorénavant examiné en commission M.A.P.A. (Marché À Procédure Adaptée).

⋮

## Assainissement

Le chemisage de la canalisation sise rue Jules Simon à Palais sera confié à l'entreprise TELEREP France (85 851,87 € T.T.C.) [début des travaux courant juin].

⋮

### Le président lève la séance à 21 h 45.

⋮

## L'actualité de la C.C.B.I.

### Conseil communautaire

Prochain conseil communautaire, le jeudi 20 mai 2010 à 20 heures, salle Arletty. Les séances du conseil sont publiques. Consultez le site de la communauté de communes : [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr) pour avoir tous les détails.

⋮

### Assainissement : Poste de relevage du Potager

Le poste de relevage des eaux usées de la commune de Palais dit « Poste du potager » amène toutes les eaux usées de Palais vers la station d'épuration de Bruté. Sa capacité sera doublée (150 m<sup>3</sup>/h au lieu des 80 avant). Il sera équipé d'une bache tampon, sorte de fosse de stockage des eaux usées en cas de problème, ainsi il n'y aura plus d'écoulements dans le port. C'est l'entreprise SPAC qui réalise les travaux.



⋮

## Abattoir

Les travaux continuent ...



⋮

## Louer l'espace jeunesse

Pour fêter un anniversaire, un examen, pour organiser un repas familial, il est désormais possible de louer la salle de l'Espace jeunesse de Haute-Boulogne (avec cour intérieure, cuisine et sanitaire) pour 30 € la journée (+ caution 150 €). Le contrat est établi avec une personne majeure. Renseignements au 02 97 31 36 37.

⋮

## Activités du service jeunesse

Durant les vacances de printemps un groupe de jeunes a renouvelé l'expérience du stage de graff. Cette fois-ci c'est le véhicule utilisé pour le transport des jeunes qui a été embelli avec l'aide du peintre aérosol Dominique JOUAN.



⋮

## Mise à jour du « Guide des associations »

Afin d'avoir un guide des associations toujours au fait de la réalité du tissu associatif insulaire et en vue de l'édition 2010, n'oubliez pas de retourner le questionnaire (en ligne sur [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr))

⋮

## Vente de véhicule : Un camion Renault S100

Turbo Diesel - 203 011 km - Hayon - Mise en circulation 25/09/90 - Contrôle mine OK 17/03/09 - Prix de vente : **4 000 €** (Renseignements auprès de Bertrand au 02 97 31 58 19 - [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr))

⋮



# Le recto-verso

Communauté de Communes

Bangor – Le Palais – Locmaria – Sauzon

ccbi.fr

Le site de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

La CCBI  
Les espaces naturels  
les Déchets  
L'eau et l'assainissement  
Enfance et jeunesse  
Vie associative et culturelle  
L'agriculture  
Le tourisme

Actualités

Offres d'emploi

Marchés publics

## Séance du 20 mai 2010

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

\* Étaient présents :

J.Y. BANNET, G. BERTHO, P.Y. DÉSARD, B. GIARD,  
T. GROLLEMUND, C. GUILLOTTE, S. HARROUËT, A. HUCHET,  
G. LE CLECH, J. MORVANT, N. NAUDIN, J. OLIÉRIC,  
M.C. PERRUCHOT, G. TANGUY, P. VIARD

\* Étaient absents excusés (ayant remis  
pouvoir) :

A. CASTERS, M.L. MATELOT, M.F. MORVAN

\* Étaient également présent :

B. ROGNON--SAASKI (C.C.B.I.)

- ☆ Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** va évoluer en quatre PLU communaux avec l'assistance technique de la C.C.B.I.
- ☆ Le siège du syndicat mixte du **Pays d'Auray** a été transféré Immeuble Océania – Rue du Danemark à Auray.

### Nouvel abattoir

- ☆ Un poste de transformation électrique va être installé pour alimenter le nouvel abattoir à l'aérodrome.
- ☆ Une assurance dite dommage ouvrage est souscrite durant la construction de la nouvelle structure.
- ☆ Les redevances d'abattages sont fixées, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 : elles sont augmentées de 10 % pour les ovins et les caprins et de 25 % pour les veaux et les porcs.

### Déchets

- ☆ Le nouveau règlement de la redevance « ordures ménagères » est fixé (en ligne sur le site [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr)).
- ☆ L'acquisition d'un nouveau broyeur à déchets verts est approuvée, pour un montant de 129 638 €, subventionné à 60 %.

### Eau

- ☆ Nouvelle usine : Le montant prévisionnel de travaux de construction est fixé à 9 millions d'euros avec un taux de tolérance de 12 %.
- ☆ Barrage de Bordilla : La maîtrise d'œuvre des travaux de mise en sécurité de l'ouvrage est confiée au bureau d'études SAFEGE.

### Assainissement

- ☆ Les travaux du nouveau marché à bons de commande ont été confiés à l'entreprise CISE TP pour un montant de 370 000 € H.T.

- ☆ 150 m<sup>2</sup> de terrain seront achetés à Brenantec pour y édifier un poste de relevage d'eaux usées. Coût : 150 €.

### Aérodrome

Les bouteilles d'azote qui servent à inerte les cuves d'essence seront louées à Air Liquide pour 5 ans et un montant de 1 986 € T.T.C.

### Espaces naturels

Un usager est autorisé à faire pâturer des bêtes sur des parcelles du Conservatoire du littoral à Donnant. Le pâturage permettra la restauration d'un milieu naturel en cours d'embroussaillage afin de le restaurer. Pour cela une convention est signée.

### Animation

- ☆ Le gala de fin d'année du foyer socioculturel aura lieu le 5 juin. La salle sera prêtée à l'association. Les entrées seront gratuites.
- ☆ La semaine des arts 2010 a mobilisé 206 artistes, 8 associations et a connu une très bonne fréquentation (3 100 visiteurs).
- ☆ C'est Cécile GUILLOTTE qui a été désignée pour représenter la C.C.B.I. au sein du conseil d'administration du Festival lyrique.

### Assurances

Tous les contrats sont à renouveler au 31 décembre 2010. Une consultation est lancée.

### Dépôt d'hydrocarbures

Les travaux décennaux de jaugeage des cuves et du gazole pêche se montent à 256 050 € H.T. 80 % de subventions sont sollicités.

**Le président lève la séance à 21 h 25.**

# L'actualité de la C.C.B.I.

## Conseil communautaire

Prochain conseil communautaire, le lundi 28 juin 2010 à 20 heures, salle Arletty. Les séances du conseil sont publiques. Consultez le site de la communauté de communes : [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr) pour avoir tous les détails.

## 82 kilomètres à la débroussailleuse

Ça pousse, ça pousse ... Un seul moyen pour que le sentier soit toujours prêt, il faut l'entretenir, et, comme tous les ans, le plus gros du travail est en mai et juin. Toutes les équipes du service « Espaces naturels » s'y mettent !

## Salle Arletty

Le samedi 19 juin, à 21 heures, théâtre clownsque avec « La casquette ASBL ».

Renseignements et réservation auprès de Françoise au 06 86 11 56 34.

Tarifs : Adulte 8 € - Enfants moins 15 ans 5 € - Gratuit pour les moins de 4 ans - Tarif réduit sur présentation de la carte insulaire (- 30 %).

## Vente de véhicule : Un camion Renault S100

Turbo Diesel - 203 011 km - Hayon - Mise en circulation 25/09/90 - Contrôle mine OK 17/03/09 - Prix de vente : **4 000 €** (Renseignements auprès de Bertrand au 02 97 31 58 19 - [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr))

## Louer l'espace jeunesse

Pour fêter un anniversaire, un examen, pour organiser un repas familial, il est désormais possible de louer la salle de l'Espace jeunesse de Haute-Boulogne (avec cour intérieure, cuisine et sanitaire) pour 30 € la journée (+ caution 150 €).

Le contrat est établi avec une personne majeure. Renseignements au 02 97 31 36 37.

## Mise à jour du « Guide des associations »

Afin d'avoir un guide des associations toujours au fait de la réalité du tissu associatif insulaire et en vue de l'édition 2010, n'oubliez pas de retourner le questionnaire (en ligne sur [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr) )

## Déchèterie

Les agents de la communauté de communes ont installé une signalétique à la déchèterie indiquant la nature et la destination de chacune des bennes à déchets.

## Assainissement rue Jules Simon à Palais

Le réseau qui collecte les eaux usées du quai Bonnelle et de la rue Jules Simon à Palais doit être réhabilité par chemisage, c'est-à-dire par la pose d'une gaine dans la conduite existante (sans tranchée ouverte).

Les opérations de chemisage sont prévues le lundi 7 juin de 21 h à minuit quai de l'Acadie et mardi 8 juin de 21 h à 2 h du matin (rue Jules Simon et quai Bonnelle).

L'intervention de l'entreprise pourrait être décalée d'une journée en fonction des aléas de préparation des canalisations.



# Le recto-verso

Communauté de Communes

Bangor – Le Palais – Locmaria – Sauzon

ccbi.fr

Le site de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

La CCBI  
Les espaces naturels  
les Déchets  
L'eau et l'assainissement  
Enfance et jeunesse  
Vie associative et culturelle  
L'agriculture  
Le tourisme

## Actualités

## Offres d'emploi

## Marchés publics

## Séance du 28 juin 2010

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

\* Étaient présents :

A. CASTERS, P.Y. DÉSARD, T. GROLLEMUND, S. HARROUËT,  
A. HUCHET, G. LE CLECH, M.F. MORVAN, J. MORVANT, J. OLIÉRIC,  
M.C. PERRUCHOT, P. VIARD.

\* Étaient absents excusés (ayant remis  
pouvoir) :

G. BERTHO, M.L. MATELOT.

\* Était absent excusé (n'ayant pas remis  
pouvoir) :

J.Y. BANNET.

\* Étaient absents (n'ayant pas remis  
pouvoir) :

B. GIARD, C. GUILLOTTE, N. NAUDIN, G. TANGUY.

\* Était également présent :

Y. BRIEN (conseiller général)

## Spectacles à la salle Arletty

La C.C.B.I. présente deux spectacles, le 26 août et le 4 septembre 2010, à 21 heures.

- ▶ « Kouban », grandes voix cosaques (coût : 4 114,50 €)
- ▶ « Piège pour un homme seul », théâtre avec la compagnie Vindilis (coût : 4 985 €)

Les tarifs des entrées sont fixés à 8 € pour les adultes, 5 € pour les moins de 15 ans, gratuit pour les moins de 4 ans et tarif réduit sur présentation de la carte d'insulaire.

## Jeunesse : Comité intercommunal des jeunes

Le comité est composé ainsi :

- ▶ Bangor : Romane VINCENT, Pauline CREVAT, Maël MAHÉO, Florian MONTÉCOT
- ▶ Le Palais : Mali LE PROHON, Alexis BEAUSSE, Tal GARANS, Albane NAURAYE, Willy ROBERT, Martin THOMAS, Sébastien PORTOCRUZ
- ▶ Locmaria : Caroline THOMAS, Coralie TOULMÉ, Mélanie MAHÉO, Mégane LOREC
- ▶ Sauzon : Miguel MORVANT, Dylan PACALET, José GALLEN, Mathieu GUÉGAN

Dylan PACALET a été désigné président, Alexis BEAUSSE vice-président pour la commune de Palais, Coralie TOULMÉ vice-présidente pour la commune de Locmaria et Pauline CREVAT vice-présidente pour la commune de Bangor. Ces cinq jeunes forment le bureau du comité.

## Restaurant scolaire

Les tarifs pour la prochaine année scolaire sont fixés à :

- ▶ Repas « allergie » 1,20 €
- ▶ Repas « maternelle » 2,00 €
- ▶ Repas « primaire » 2,70 €
- ▶ Repas « collègue » 2,85 €

## Déchets : Rapport annuel 2009

Les événements marquants de l'année ont été la collecte des déchets électriques et électroniques (D3E) et les conclusions de l'étude d'optimisation dégageant plusieurs scénarios pour l'avenir.

2 945 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées ainsi que 136 tonnes d'emballages ménagers, 27 tonnes de verre et 127 tonnes de journaux et magazines.

## Centre de secours

- ▶ Le plan prévisionnel de construction du casernement, sous réserve de l'accord des partenaires, prévoit 2 446 827 € de dépenses, dont 20 % resteraient à la charge de la C.C.B.I., 5 % à la charge du S.D.I.S., 25 % à celle du Conseil général du Morbihan, 25 % du Conseil régional de Bretagne et 25 % de l'État.
- ▶ Le mandat pour faire réaliser, au nom et pour le compte de la C.C.B.I., les études et travaux de construction du centre de secours est confié à E.A.D.M., pour 74 325 € H.T.
- ▶ Le S.D.I.S. va organiser des formations pour deux agents intercommunaux, pompiers volontaires.

## Assainissement

- ▶ 260 mètres de canalisation sont à changer d'urgence à Haute Boulogne, à proximité de l'auberge de jeunesse. Les travaux seront réalisés par l'entreprise S.P.A.C., pour un montant de 101 154,69 € T.T.C.
- ▶ Le contrat de délégation du service public d'assainissement confié à la S.A.U.R. le 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour 15 ans, sera contrôlé par A.I.C. Conseil, au titre de l'année 2010 (coût : 2 600 € H.T.).





# Le recto-verso

Communauté de Communes

Bangor – Le Palais – Locmaria – Sauzon

ccbi.fr

Le site de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

La CCBI  
Les espaces naturels  
les Déchets  
L'eau et l'assainissement  
Enfance et jeunesse  
Vie associative et culturelle  
L'agriculture  
Le tourisme

Actualités

Offres d'emploi

Marchés publics

## Séance du 8 juillet 2010

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

\* Étaient présents :

J.Y. BANNET, G. BERTHO, A. CASTERS, P.Y. DÉSARD, B. GIARD, T. GROLLEMUND, C. GUILLOTTE, S. HARROUËT, A. HUCHET, G. LE CLECH, J. MORVANT, N. NAUDIN, J. OLIÉRIC, M.C. PERRUCHOT, G. TANGUY, P. VIARD,

\* Était absente excusée (ayant remis pouvoir) :

M.F. MORVAN.

\* Était absente non excusée (n'ayant pas remis pouvoir) :

M.L. MATELOT.

\* Étaient également présents :

B. SIMON (S.D.E.) – P. LE MÉHAUTÉ et Y. LOYER (S.A.U.R.)

### Eau

#### Nouvelle filière d'eau

Le plan de gestion des ressources en eau potable a été validé par les élus communautaires le 26/11/07. Il prévoit l'amélioration de la gestion de la ressource en eau sur l'ensemble du territoire de Belle-Île par la réalisation d'un programme de travaux pour l'alimentation en eau potable. Ces travaux consistent notamment en la construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau qui intégrera une unité de dessalement.

Par délibération n° 08-271-24 du 23/10/08, la maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement SOGREAH – Eau de Paris – KASO. Le maître d'œuvre élabore l'« élément de mission projet » dont le rapport provisoire a fait l'objet d'une présentation aux élus communautaires le 06/07/10.

Il convient maintenant de lancer les procédures administratives prévues aux codes de la santé publique, de l'urbanisme et de l'environnement et de solliciter la déclaration d'utilité publique du projet.

La décision finale de réaliser ou non l'investissement sera prise à l'occasion de la validation de l'« élément de mission projet », en conseil communautaire, durant l'automne 2010

#### Mise en sécurité du barrage de Bordilla

Le barrage de Bordilla a été construit dans les années 40. Sa hauteur maximale au-dessus du terrain naturel est de 8,20 m pour un volume de retenue de 100 000 m<sup>3</sup>, caractéristiques qui le classent en barrage de catégorie C.

Le rapport de visite technique approfondie, de novembre 2009, fait état de désordres traduisant une mauvaise étanchéité de l'ouvrage et a mis en évidence un sous dimensionnement de l'évacuateur de crues. Ce barrage présente donc un état global peu satisfaisant en termes de stabilité et de sécurité.

C'est pourquoi la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer a confié à la société SAFEGE la maîtrise d'œuvre de la mise en sécurité du barrage de Bordilla.

La SAFEGE vient de rédiger l'avant-projet. Elle propose de réaliser les travaux suivants :

- ▶ Réalisation d'un évacuateur de crues calé à la côte RN = 21,08 NGF (soit un abaissement de 50 cm du plan d'eau actuel),
- ▶ Réalisation d'un réseau de drainage afin de diminuer les sous-pressions de l'ouvrage et d'améliorer la stabilité du barrage,
- ▶ Remplacement des équipements hydromécaniques hors service,
- ▶ Mise en place d'une échelle limnimétrique.

L'ensemble des travaux s'élèverait alors à 250 000 € hors taxes, en incluant une provision pour frais de pompage nécessaire pour finaliser la vidange de la retenue.

#### Service aux usagers de l'eau

La S.A.U.R. propose aux usagers bellilois l'accès à la gestion de leur compte client sur son site Internet, rubrique « espace client ». En parallèle à cette initiative, une démarche d'aide aux populations défavorisées est engagée avec l'association « 1 001 fontaines pour demain » par le versement à chaque adhésion de l'équivalent de 2 mois d'eau saine pour un enfant.

#### **Nouvel abattoir**

Une porte de séparation entre le lieu où sont parquées les bêtes et le hall d'abattage sera réalisée pour faciliter le travail de l'exploitant.

L'entreprise BAERT, titulaire du lot n° 39, posera cette porte. Un avenant de 812,41 € H.T. sera passé au marché initial.

#### **Assainissement**

Le mur du poste électrique de l'ouvrage de refoulement de Pen Prad a été refait pour un montant de 2 400 €. Le compte 2315 sera débité de cette somme au profit du 2138.

Le compte 13913 (amortissement des subventions) doit être crédité de 751 €.

Création du second poste de relevage de Brenantec : Une seule offre a été reçue mais au-dessus de l'estimation. La consultation va être relancée.

### Centre de secours

Un agent intercommunal, pompier volontaire, a bénéficié d'une formation au S.D.I.S. Son salaire a été maintenu pendant les quelques jours du stage, aussi le S.D.I.S. rembourse-t-il la collectivité.

### Salle Arletty

Le tarif « fréquence » est modifié ainsi : Pour quatre réservations payantes la cinquième sera offerte.

### Culture

À ce jour, 3 600 spectateurs ont assisté aux spectacles proposés par la C.C.B.I. Le prochain aura lieu à 21 h le

jeudi 26 août 2010, il s'agit de chants cosaques avec « Kouban ».

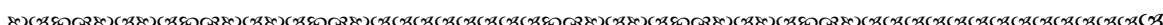
Des panneaux de promotion seront installés sur les quatre communes à l'occasion des événements culturels organisés par la C.C.B.I.

### Divers

Les élus communautaires n'accorderont pas de gratuité au Vélo Club Bellillois pour la location de la salle Arletty et de la scène mobile mais, conscients des difficultés de l'association dans l'organisation du tour de Belle-Île 2010, engage l'association à se rapprocher des communes.

### Le président lève la séance à 21 h 30.

La séance levée, le président donne la parole au public présent. De nombreux échanges ont eu lieu sur la future usine d'eau et son module de dessalement.



## L'actualité de la C.C.B.I.

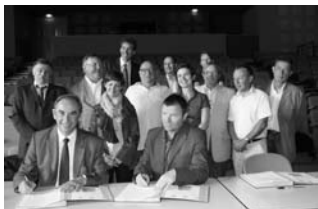
### Conseil communautaire

Prochain conseil communautaire, le mercredi 15 septembre 2010 à 20 heures, salle Arletty. Les séances du conseil sont publiques. Consultez le site de la communauté de communes : [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr) pour avoir tous les détails.

### Signature du contrat d'agglomération (gestion de la rareté de la ressource en eau)

Le 5 juillet 2010, un contrat entre le Syndicat Départemental de l'Eau, l'Agence de l'eau et la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer a été signé.

Ce contrat a pour objet l'amélioration de la gestion de la ressource en eau sur l'ensemble du territoire bellillois par la réalisation d'un programme de travaux pour l'alimentation en eau potable et la fiabilisation de la collecte et l'épuration des eaux usées.



Pour plus de détails consulter le site [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr)

### Louer l'espace jeunesse

Pour fêter un anniversaire, un examen, pour organiser un repas familial, il est désormais possible de louer la salle de l'Espace jeunesse de Haute-Boulogne (avec cour intérieure, cuisine et sanitaire) pour 30 € la journée (+ caution 150 €). Le contrat est établi avec une personne majeure.

Renseignements au 02 97 31 36 37.

### Après l'été, déjà la rentrée !

N'oubliez pas d'inscrire dès maintenant vos enfants pour le transport scolaire et la cantine 2010/2011.

Les inscriptions devront être faites pour le 9 août au plus tard. Téléchargez les fiches d'inscription de transport scolaire et de la cantine sur le site [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr)

### Land Art déchetterique



Dans le cadre de la politique de sensibilisation de la gestion des déchets, sur la plage de Donnant, le 3 août, animation et exposition de photos grand format sur bâches sur les

thèmes Land Art et de photos humoristiques autour du déchet.

### Espace jeunesse et centre de loisirs

Les grandes vacances à la maison, non ! Bougez avec le service enfance jeunesse et grâce à son programme :

- ▶ Pour les 3-12 ans : Entre terre et mer, que d'aventures !
- ▶ Pour les plus grand : les mini-séjours 2010 et le programme de l'espace Jeunesse

Pour avoir tous les détails: [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr)

### Les Poulains en 2010

Cet été, découvrez les jeudis des Poulains :



- ▶ 5 et 12 août à 20 h 30 : Visite guidés du fort de Sarah Bernhardt à la tombée de la nuit. Réservation obligatoire à la maison de site des Poulains au 02 97 31 61 29. Entrée : 4 €.
- ▶ 19 août à 20 h 30 : Contes dans le phare avec l'Usage du Monde. Réservation obligatoire à librairie l'Usage du Monde au 02 97 31 36 79. Entrée : 5 €.

### Nouvel abattoir

Les travaux avancent !





# Le recto-verso

Communauté de Communes

Bangor – Le Palais – Locmaria – Sauzon

ccbi.fr

Le site de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

La CCBI  
Les espaces naturels  
les Déchets  
L'eau et l'assainissement  
Enfance et jeunesse  
Vie associative et culturelle  
L'agriculture  
Le tourisme

## Actualités

### Offres d'emploi

### Marchés publics

## Séance du 15 septembre 2010

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

\* Étaient présents :

J.Y. BANNET, G. BERTHO, A. CASTERS, P.Y. DÉSARD, B. GIARD, T. GROLLEMUND, C. GUILLOTTE, A. HUCHET, G. LE CLECH, M.L. MATELOT, J. MORVANT, N. NAUDIN, J. OLIÉRIC, P. VIARD

\* Étaient absents excusés (ayant remis pouvoir) :

S. HARROUËT, M.C. PERRUCHOT, G. TANGUY

\* Était absente : (n'ayant pas remis pouvoir)

M.F. MORVAN

## Nouvel abattoir

Le nouvel abattoir ouvrira ses portes début novembre.

C'est l'EURL Farago qui procédera aux travaux de prévention et de destruction des rongeurs et autres animaux indésirables pour un montant de 340 € H.T.

Les effluents de la structure seront évacués au réseau d'assainissement collectif. Une convention de déversement est passée avec la S.A.U.R.

De petits travaux de finition ont été demandés à l'entreprise titulaire du lot « V.R.D. » pour un montant de 5 066,05 € H.T. (avenant n° 1).

Pour optimiser l'exploitation, une porte séparera l'espace « bouverie » du hall. Le coût est de 2 800 € H.T. (avenant n° 1 au lot « Isolation »).

Certains matériels vont être récupérés à l'ancien abattoir et transféré dans la nouvelle structure. Le coût du transfert sera de 4 458 € H.T. (avenant n° 1 au lot « Manutention – Matériels »).

## Assurances

La prime annuelle 2010 relative à la flotte automobile de la C.C.B.I. se monte à 6 160,49 € T.T.C.

Le nouvel abattoir sera assuré. Un avenant au contrat d'assurances « Dommages aux biens » est passé.

## Personnel

Dans le cadre de leurs missions, les agents, à l'occasion de leurs déplacements professionnels, seront remboursés de leurs frais d'hébergement et de repas.

Un poste de rédacteur est créé au service des espaces naturels.

Le régime indemnitaire est mis à jour en fonction des mouvements de personnel.

## Assainissement

Les réseaux d'assainissement du lotissement privé « Braz Foeneg », sis à la Grande prairie, vont être rétrocédés à la C.C.B.I.

## Eau

Un débat a eu lieu entre les élus communautaires sur la nouvelle filière de traitement d'eau qui a abouti sur le vote du programme de travaux 2010 :

- 1) Construction d'une usine de traitement d'eau + études (1<sup>ère</sup> tranche) : 4 000 000 € H.T.
- 2) Vidange du barrage de Bordilla : Récupération de l'eau vers Antoureau : 30 000 € H.T.
- 3) Sécurisation du barrage de Bordilla : 250 000 € H.T.
- 4) Renouvellement du réseau VC2 à Palais : 200 000 € H.T.
- 5) Mise en place de 4 bornes de puisage monétique (1 par commune) : 50 000 € H.T.
- 6) Sécurisation des installations de production : 90 000 € H.T.

Les subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil général du Morbihan seront sollicitées.

La maîtrise d'œuvre de nouveau marché à bons de commande (extensions du réseau) est confiée à A.I.C. Conseil pour un montant de 25 320 € H.T.

## Petite enfance

ArtFOND'CALE aura lieu du lundi 25 au vendredi 29 octobre. La semaine sera clôturée par le spectacle « The great Gomez » et « Raymonde et Marcellou ».

Le spectacle coûtera 6 045 € T.T.C. (frais divers compris).

Carine, animatrice au service jeunesse, a présenté aux élus un film d'une dizaine de minutes qui récapitule les animations du printemps et de l'été. Les projets du service sont de réunir les parents et de leur présenter le petit film. En décembre, un grand jeu sur Noël sera organisé autour de la famille. La décoration intérieure de l'espace sera revue en avril et un séjour à l'étranger serait organisé par l'association « Nomades ».

La 1<sup>ère</sup> semaine de la jeunesse aura lieu à partir du 30 octobre (diffusion d'un film sur l'adolescence, théâtre « Molière au cube », éliminatoire des olympiades inter-îles, soirée disco le dimanche).

## Déchets

Inertes : Une parcelle sise à Kerguérolé va être cédée pour 5 600 € à l'entreprise Inerta qui veut y créer un site de traitement des inertes.

## Centre de secours

Le S.D.I.S. verse à la C.C.B.I., tous les ans, une allocation de gestion de casernement. Pour 2010, elle est de 6 458,79 €.

## Restaurant scolaire

Le personnel du restaurant scolaire va bénéficier d'une formation, délivrée par l'organisme INFRES, relative aux bonnes pratiques d'hygiène. Elle coûtera 2 078 € T.T.C.

Comme l'année dernière, et par convention, la mairie de Palais met à disposition de la C.C.B.I. son personnel intercommunal qui intervient au restaurant scolaire intercommunal.

C'est le Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan qui réalisera les analyses microbiologiques obligatoire au restaurant scolaire pour un montant de 601,80 € H.T.

## Espaces naturels

Le Conseil général du Morbihan, le C.P.I.E. et la C.C.B.I. ont signé une convention qui permet de soutenir

financièrement l'association belliloise chargée d'actions dans le domaine d'animation nature et de suivi écologique.

## Culture/Animation

Bilan des festivals : Ils ont réuni 11 300 spectateurs (Lyrique, Tomm Eo, Plages musicales, Théâtre et Festival de Bangor). Réunis par Norbert NAUDIN, les responsables ont exprimés leurs besoins (rangement, panneaux, ...)

Le 1<sup>er</sup> festival des îles du Ponant aurait lieu à l'île d'Yeu les 16, 17 et 18 septembre 2011.

## Vie associative

Le forum des associations 2010 a réuni 36 associations et a attiré 400 visiteurs.

Il y a 140 associations à Belle-Île. Le nouveau guide vient d'être publié. Norbert NAUDIN va rencontrer toutes les associations et fera un travail de synthèse qui sera remis aux conseillers communautaires.

**Le président lève la séance à 21 h 55.**

## L'actualité de la C.C.B.I.

### Conseils communautaires

Prochains conseils communautaires, les mercredi 13 octobre, mardi 16 novembre et jeudi 9 décembre 2010 à 20 heures, salle Arletty. Les séances du conseil sont publiques. Consultez le site de la communauté de communes : [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr) pour avoir tous les détails.

### Abattoir

L'abattoir sera fermé (pas d'abattage) du 1<sup>er</sup> au 30 octobre (semaines 40, 41 et 42) en raison du transfert de l'ancien établissement vers le nouveau. L'ouverture du nouvel abattoir aura lieu le 25 octobre.

**ArtFOND'CALE** – Semaine de la jeunesse : Du 25 au 30 octobre 2010 - **Semaine d'animations artistiques** sous forme de stages, pour enfants et adultes

Les disciplines présentes cette année : cirque, danse contemporaine, danse hip-hop, graff, marqueterie, théâtre, vidéo, arts culinaires, mixage sur platine et un stage de réalisation de meuble en carton...

Le vendredi soir, 29 octobre, le spectacle des enfants sera présenté. Le samedi 30 octobre, est prévu le spectacle de cirque proposé par « Équilibre » et « Les bleus de travail ».

Il est prévu d'organiser, avec le Comité Intercommunal des Jeunes, une soirée dans chaque commune, tous les soirs de la semaine, du lundi au jeudi avec par exemple, une soirée « Nuit du cinéma », une soirée dansante 13-17 ans, une soirée théâtre et une soirée sportive...

Pour les tarifs, les stages sont à 5 € par semaine, le spectacle du vendredi sera gratuit et celui du samedi à 6 € par personne, 3 € pour les moins de 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans.

Organisé par l'UFCV et la C.C.B.I. – Renseignements au 02 97 31 36 37

**Festi'Mômes prend le large** – Festival petite enfance sur les 4 communes : Du 8 au 10 novembre - 3 compagnies : un spectacle par commune – Organisé par la CCBI et Nova Villa

« **Bramborry** », un spectacle musical et théâtral pour les tout-petits de 1 à 3 ans, créé en coproduction avec

le Theater De Spiegel (Anvers) / « **Pekka** », un conte raconté par une narratrice et plusieurs petites marionnettes, est un spectacle d'une durée de 30 minutes pour les enfants de 2 à 5 ans. Théâtre des Petites Âmes (Montréal - Québec) / « **Rawums** », un merveilleux voyage au pays de la pesanteur, pour les enfants de 2 à 5 ans. Une production de Florschütz & Döhner (Berlin - Allemagne).

Tarif : 2 € par spectacle, sur réservation.

**Renseignements** au 02 97 31 36 37 – Service Enfance Jeunesse & Vie Associative – CCBI/UFCV – Haute Boulogne à Palais – Fax : 02 97 31 36 38 – [service.jeunesse.assos@wanadoo.fr](mailto:service.jeunesse.assos@wanadoo.fr) – [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr)

**Accueil de loisirs 3-12 ans** organisé par l'UFCV et la CCBI

Ouvert tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30 et du lundi au vendredi durant les vacances de la Toussaint, du 23 octobre au 2 novembre 2010.

Renseignements au 02 97 31 36 37 ou 02 97 31 80 06. Accueil de loisirs « Mes Copains d'Abord », rue des remparts, à Palais.

**Accueil de loisirs 13-17 ans** organisé par l'UFCV et la CCBI

Aux espaces jeunesse (local de jeunes avec baby-foot, billard, ping-pong, jeux, musique et canapé) : à Haute Boulogne, à Palais, en face de l'auberge de jeunesse et à Locmaria, rue Argentré du Plessis ; ouverts chaque mercredi et samedi et pendant les vacances scolaires, du mardi au samedi, de 14 h 30 à 18 h 30. Renseignements au 02 97 31 36 37 ou [service.jeunesse.assos@wanadoo.fr](mailto:service.jeunesse.assos@wanadoo.fr)

**Pour les jeunes : Louer l'espace jeunesse**

Pour fêter un anniversaire, un examen, il est désormais possible de louer la salle de l'Espace jeunesse de Haute-Boulogne (avec cour intérieure, cuisine et sanitaire) pour 30 € la journée (+ caution 150 €). Le contrat est établi avec une personne majeure. Renseignements au 02 97 31 36 37.

**Guide des associations**

La version 2010 est sortie. Elle a été distribuée dans les boîtes aux lettres. Vous pourrez également le trouver dans les mairies, à l'office de tourisme, à l'accueil de la C.C.B.I. ou au service jeunesse, et également en ligne sur [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr)



# Le recto-verso

Communauté de Communes

Bangor – Le Palais – Locmaria – Sauzon

ccbi.fr

Le site de la Communauté de  
Communes de Belle-Île-en-Mer

La CCBI  
Les espaces naturels  
les Déchets  
L'eau et l'assainissement  
Enfance et jeunesse  
Vie associative et culturelle  
L'agriculture  
Le tourisme

Actualités

Offres d'emploi

Marchés publics

## Séance du 13 octobre 2010

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

\* Étaient présents :

G. BERTHO, A. CASTERS, F.X. COULON, P.Y. DÉSARD, B. GIARD,  
T. GROLLEMUND, C. GUILLOTTE, G. LE CLECH, M.L. MATELOT,  
M.F. MORVAN, J. MORVANT, N. NAUDIN, J. OLIÉRIC, P. VIARD,  
J.Y. BANNET, A. HUCHET, M.C. PERRUCHOT, G. TANGUY.

\* Étaient absents excusés (ayant remis  
pouvoir) :

François-Xavier COULON remplace Stéphane HARROUËT au poste de conseiller communautaire pour la commune de Sauzon. En effet, le conseil de la C.C.B.I. est composé de 19 membres : 4 conseillers de Sauzon, 4 de Locmaria, 4 de Bangor et 7 de Le Palais.

### Eau

Le compte de gestion du service d'eau pour l'année 2009 est approuvé. Une somme de 990 064,60 € a été mise en recouvrement auprès des abonnés dont 323 318,77 € reviennent à la C.C.B.I. Le déficit du service pour 2009 est égal à 248 554,39 € et pris en charge par la péréquation départementale (Syndicat Départemental de l'Eau).

Le barrage de Bordilla a été construit en 1941. Il peut contenir 110 000 m<sup>3</sup>. La visite que les services de l'État ont effectuée en novembre 2009 a fait état de désordres. Son état global est peu satisfaisant en termes de stabilité et de sécurité. La communauté de communes vient de lancer une consultation d'entreprises pour réaliser tous les travaux nécessaires à la mise en sécurité de l'ouvrage. Ils ont été estimés à 250 000 € H.T.

Nouvelle usine : une réunion d'information sur le projet a eu lieu le vendredi 22 octobre à 20 h 30 à la salle Arletty.

### Personnel

Le tableau des effectifs a été modifié. Un poste a été supprimé à la salle Arletty (adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe) et le poste de l'animatrice qui a en charge l'accompagnement du chantier nature a été créé (rédacteur à temps non complet 15/35<sup>e</sup> – poste financé par le Conseil général du Morbihan).

### Nouvel abattoir

Pour tenir compte des difficultés d'approvisionnement durant l'été et de la demande de la communauté de communes d'arrêter les travaux en juillet/août pour reprendre début septembre, les délais d'exécution des marchés de construction ont été repoussés au 15 novembre 2010.

Redevances 2011 : Les nouveaux tarifs d'abattage seront modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La redevance

d'abattage des ovins/caprins est augmentées de 10 % et celle des porcs/veaux de 25 %.

### Déchets

Déchèterie : Le règlement est modifié à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010. Il sera affichée sur le site et consultable sur le site de la C.C.B.I.

La mission de l'APAVE est de réaliser l'étude d'optimisation du service. Elle sera étendue afin d'accompagner et de renforcer le service « Déchets » en raison du remplacement du personnel titulaire. L'avenant n° 1 ainsi délivré ne pourra excéder 7 100 € H.T. Des ordres de service seront délivrés en fonction des besoins.

### Espaces naturels

Un réseau de gestionnaire de phares a été constitué en 2009. C'est à Belle-Île qu'aura lieu leur 2<sup>ème</sup> rencontre, les 25 et 26 novembre prochains.

### Assainissement non collectif

Les contrôles de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées, et de bon fonctionnement, seront confiés à la S.A.U.R. par convention.

### Enfance/Jeunesse

#### « Festi'Mômes prend le large » 2010

Le festival « Festi'Mômes » aura lieu du 8 au 10 novembre. 4 spectacles sont proposés (détails dans la partie « Actualités de la C.C.B.I. »). Le montant total des dépenses est de 5 368,96 €.

#### Journée des droits de l'enfant

Le 15 novembre, Fabienne MARSAUDON et Michel PRÉCASTELLI présenteront en 4 séances échelonnées un spectacle à la salle Arletty de 9 h 30 à 18 h 30 la chanson « Ni mendiant, ni soldat ». Un diaporama présentera aux enfants des écoles les 12 principes fondamentaux de la convention internationale des droits de l'enfant. Le montant total des dépenses est de 1 204,30 €.





# Le recto-verso

Communauté de Communes

Bangor – Le Palais – Locmaria – Sauzon

ccbi.fr

Le site de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

La CCBI  
Les espaces naturels  
les Déchets  
L'eau et l'assainissement  
Enfance et jeunesse  
Vie associative et culturelle  
L'agriculture  
Le tourisme

Actualités

Offres d'emploi

Marchés publics

## Séance du 18 novembre 2010

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

\* Étaient présents :

J.Y. BANNET, A. CASTERS, F.X. COULON, P.Y. DÉSARD, B. GIARD, T. GROLLEMUND, A. HUCHET, G. LE CLECH, M.L. MATELOT, M.F. MORVAN, J. MORVANT, N. NAUDIN, J. OLIÉRIC, G. TANGUY

\* Étaient absents excusés (ayant remis pouvoir) :

G. BERTHO, C. GUILLOTTE, M.C. PERRUCHOT, P. VIARD

### Assainissement

Pour finaliser l'optimisation des transferts des eaux usées en provenance de Sauzon jusqu'à la station d'épuration de Bruté prévue dans le programme de travaux 2008, il est nécessaire de créer un nouveau poste de relevage à Brenantec (côté vallon de Locquetas). L'entreprise retenue est la S.P.A.C./LE DU Industrie pour un montant de 81 300 € H.T.

Les tarifs de la redevance « assainissement » 2011 sont augmentés de 10 % et sont les suivants :

|                        |                     |                       |                     |
|------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| 0/30 m <sup>3</sup> :  | 0,99/m <sup>3</sup> | > 85 m <sup>3</sup> : | 1,54/m <sup>3</sup> |
| 30/85 m <sup>3</sup> : | 0,99/m <sup>3</sup> |                       |                     |

Le tarif de l'abonnement reste le même : 40 €.

### Eau

Nouvelle usine d'eau : à la demande de certains élus qui ont souhaité avoir des renseignements complémentaires, des notes ont été rédigées (cf. site Internet) et des réunions organisées.

Le projet de la nouvelle usine d'eau est voté par 16 voix « pour », 2 « abstentions » et 1 voix « contre ». Il comprend le processus de traitement des eaux des barrages et le module de dessalement. Le montant prévisionnel est fixé à 9 millions d'euros (4,5 millions + 3,5 millions d'euros). Sous la conduite du sous-préfet de Lorient, toutes les procédures administratives au titre des codes de l'environnement, de la santé publique et de l'urbanisme sont examinées dans le détail. L'enquête publique se déroulera à la fin du 1<sup>er</sup> septembre 2011 après passage en commission des sites.

### Abattoir

**Chemin des portes** : Les essais ont commencé au nouvel abattoir et l'ancien a fermé ses portes. Il convient maintenant de réaliser le dossier réglementaire de cessation d'activité définitive de ce dernier. C'est la société Acéria qui a été choisie pour un montant de 15 000 € H.T.

**Nouvel abattoir** : Les essais d'abattage ont commencé mais il y a des réglages à faire avant d'entrer en production. L'équipe est composée de 4 personnes : 1 responsable et 3 opérateurs. De plus, à chaque abattage, un contrôleur de la Direction Départementale de la Protection des Populations (ex. D.S.V.) sera présent.

Les derniers réglages de la chaîne d'abattage nécessitent d'augmenter le montant de certains marchés. C'est le cas pour :

- Le lot n° 23 – Électricité : + 3 016,87 € T.T.C.
- Le lot n° 22 – Plomberie : + 20 332,00 € T.T.C.

De plus, le compte principal abondera le budget annexe de l'abattoir pour prendre en compte les plus-values sur les marchés ainsi que le montant de T.V.A. du projet, soit 300 000 € T.T.C.

L'ouverture définitive du nouvel abattoir est prévue au début du mois de décembre. Jusque là, les essais continueront sous le contrôle de la D.D.P.P.

### Déchets

Le local des Déchets Ménagers Spéciaux (D.M.S.) a brûlé il y a 2 ans. L'assurance a indemnisé en partie le dommage. Il faut aujourd'hui payer la facture de reconstruction du local, soit 21 630,08 € T.T.C. Le compte 2131 sera donc crédité de cette somme et le compte 2154 sera débité du même montant.

### Restaurant scolaire

Un élève du lycée professionnel Jeanne d'Arc Saint Ivy à Pontivy a effectué un stage au restaurant scolaire du 11 au 22 octobre 2010. Une indemnité de 200 € lui sera accordée en raison de la qualité de son travail.

### Commissions intercommunales

François-Xavier COULON rejoint les commissions « Culture – Jeunesse – Vie associative » et « Espaces naturels ». Joël MORVANT sort de la commission « Culture – Jeunesse – Vie associative ».

### Programmation culturelle 2011

- ★ **Janvier** : Diffusion d'un film culte à la salle Arletty avec Arletty, sans doute « Les visiteurs du soir » avec une exposition des affiches de film d'Arletty – Coût 250 €
- ★ **Février** : Résidence d'artistes avec la « Compagnie Lorialets » – Coût : 2 000 € (théâtre, histoire, chants) Vendredi 25 février : À la salle Arletty, Belle-Île en film au 20<sup>ème</sup> siècle – Même chose samedi 26 à 18 h, puis dimanche 27 février à 15 h à la maison de retraite – Coût 200 € pour la numérisation des films
- ★ **Mars** : Samedi 19 : Soirée « Maen En Dour » et culture bretonne – Coût 700 € - Début des états généraux du monde associatif
- ★ **Avril** : Du samedi 23 au samedi 30 : Nouvelle édition de la semaine des arts (3<sup>ème</sup>) – Objectif : plus de qualité, plus de rayonnement (France 3)
- ★ **Mai** : Vendredi 20 : « Les incorruptibles » Concours autour de la lecture pour les scolaires – Coût des 2 spectacles diffusés pendant l'évènement : 2 500 € Samedi 28 : Soirée de gala du foyer socioculturel à la salle Arletty – Coût 700 €

Dimanche 29 : « Les grands voix vibration » à 15 h à la salle Arletty – Entrée gratuite pour les mamans (fête des mères)

- ★ Juin : Colloque des écrivains de la mer (2<sup>ème</sup> week-end, les 11 et 12)
- ★ Juillet et août : Les jeudis des Poulains
- ★ Septembre : Soirée Vindilis : Coût 800 € (pour couvrir les frais d'auteur) – Pièce « Arsenic et vieilles dentelles » sans doute 17, 18 et 19, à l'île d'Yeu : 1<sup>er</sup> festival des îles du Ponant.
- ★ Octobre : ArtFOND'CALE
- ★ Novembre : FestiMômes – Si cet évènement n'avait pas lieu, une soirée avec la société historique serait programmée
- ★ Décembre : En matinée (vers 15 h 30), cabaret où seront invitées les personnes qui vivent seules

## Jeunesse

### Bilan de la semaine de la jeunesse et ArtFOND'CALE :

- ★ Lundi 25 octobre : Diffusion du film « Werner a disparu » au cinéma Rex – Fréquentation : 20 jeunes et 12 adultes – Coût : 150 €
- ★ Mardi 26 octobre : Théâtre « Molière au cube » – Fréquentation : 43 jeunes + 25 adultes – Coût : 1 379,30 €
- ★ Mercredi 27 octobre : Soirée jeux de société à Lannivrec – Fréquentation : 40 jeunes + 4 adultes – Coût : 100 €
- ★ Jeudi 28 octobre : Soirée disco à Bangor – Fréquentation : 30 jeunes + 4 adultes – Coût : 465 €

Soit un total de 178 personnes dont 133 jeunes de 11 à 17 ans, pour un coût de 2 054,30 €, soit 11,76 €/personne

92 enfants inscrits, dont 40 pour le cirque et 20 pour le théâtre. Les deux soirées de vendredi et samedi ont réuni 300 personnes, soit 392 en tout.

Au total, la semaine de la jeunesse et ArtFOND'CALE ont connu une bonne fréquentation : 570 personnes dont 225 jeunes.

**Bourse aux projets 2010** : Dans le cadre de la politique jeunesse et de la bourse aux projets 2010, un groupe de jeunes adolescents accompagné par l'espace jeunesse souhaite organiser un séjour le temps d'un week-end au Futuroscope de Poitiers. Ce groupe a sollicité une aide financière pour diminuer le coût pour les familles. Il est décidé d'octroyer une bourse aux projets de 300 € à la junior association « Les nomades ».

**Comité pilotage jeunesse** : Le comité a créé deux ateliers sur l'alcoolisation des jeunes et l'obésité et le surpoids chez les jeunes.

### Bellithon 2010

L'association organise des animations du 27 novembre au 5 décembre dans le cadre du Téléthon. Elle prévoit une animation du 27 novembre au 4 décembre au Grand Phare, consistant en une ascension jusqu'à la tour.

Le conseil décide de louer à titre gracieux la salle Arletty et la scène mobile et accorde une subvention de 1 900 € à Bellithon, leur permettant de payer l'hébergement et les frais de restauration des membres du Bagad de Pontivy invité à animer le téléthon à l'occasion des 20 ans de l'association. Annaïck HUCHET sera l'élue communautaire référente au sein de l'association.

En 2011, les animations du Téléthon seront intégrées à la programmation culturelle de la C.C.B.I.

## Assurances

### Attribution des nouveaux marchés 2011

- Lot n° 1 « Dommages aux biens et risques annexes » : ALLIANZ Cabinet LE DIBERDER (Vannes), pour un montant annuel de 12 284,64 € T.T.C. révisable.
- Le lot n° 2 « Responsabilité civile et risques annexes » à G.A.N. Cabinet LECHEVALLIER (Le Palais), pour un montant de 4 496,25 € T.T.C révisable.

- Lot n° 3 « Flotte automobile et risques annexes » : G.A.N. Cabinet LECHEVALLIER (Le Palais), pour un montant annuel de 5 310 € T.T.C. révisable.
- Lot n° 4 « Protection juridique » : PROTEXIA Cabinet SARRE & MOSELLE, (Sarrebouurg), pour un montant annuel de 1 077,65 € T.T.C.
- Lot n° 5 « Risques statutaires » : G.A.N. Cabinet LECHEVALLIER (Le Palais), pour des garanties C.N.R.A.C.L. au taux de 4,30 % des traitements bruts.

**Assistance au suivi des marchés** : La C.C.B.I. vient de renégocier ses marchés de prestations d'assurances. L'assistance annuelle renforcée pendant la durée des contrats d'assurance est confiée au cabinet CONSULTASSUR pour un montant de 752,70 € H.T. pour l'année 2011.

## Personnel

Un poste d'agent de maîtrise est supprimé au profit d'un poste de technicien supérieur.

Le temps de travail d'un agent du restaurant scolaire, adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe sera diminué pour raisons de service.

## Pays d'Auray – F.E.P. axe 4

Le Pays d'Auray a été élu à l'axe 4 du Fond Européen pour la Pêche. Il s'agit d'un programme européen expérimental en faveur de la pêche des zones côtière : conchyliculture et pêche pour notre territoire.

Sur le Pays d'Auray, on dénombre 139 navires de pêche et 1 port de pêche (Quiberon) de 1 166 tonnes/an.

Les fonds dédiés sont égaux à 1 196 000 €. Ils devront être utilisés pour des actions de valorisation des produits et de la filière.

C'est le comité de programmation, qui réunit 30 membres, qui étudiera les dossiers. La première séance aura lieu le 30 novembre. Le conseil désigne Auriane CASTERS en tant que membre titulaire et François-Xavier COULON en tant que suppléant pour représenter Belle-Île.

## Divers

**Concours « Cheval breton »** : Le 17 juillet 2010 a eu lieu le concours d'élevage du cheval breton à Sauzon. Le syndicat d'élevage du cheval breton a avancé les frais de déplacement des jurys-experts dont il demande la prise en charge par la Communauté de Communes de Belle-Île.

Le conseil décide de prendre en charge les frais de déplacements des jurys-experts pour un montant de 167,15 €.

**Taxe Spéciale d'Équipement** : Par décret n° 2009-636 du 8 juin 2009 a été créé l'Établissement Public Foncier de Bretagne (E.P.F.B.).

L'E.P.F.B. réalise des missions de portage et d'ingénierie foncières au service des collectivités territoriales et de leurs établissements dans les domaines de l'habitat, du développement économique, des espaces naturels et agricoles et des restructurations. Pour qu'il puisse assurer ses missions la Taxe Spéciale d'Équipement (T.S.E.) est mise en place.

**Salle Arletty** : Les directrices des écoles de Palais, Bangor et Locmaria, organisent un spectacle de Noël le jeudi 9 décembre. La compagnie « Toubab'ouh » présentera un conte africain intitulé « Nékolo ». Le conseil communautaire décide de louer la salle Arletty à titre gracieux.

**Le président lève la séance à 22 h 30.**



# Le recto-verso

Communauté de Communes

Bangor – Le Palais – Locmaria – Sauzon

ccbi.fr

Le site de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

La CCBI  
Les espaces naturels  
les Déchets  
L'eau et l'assainissement  
Enfance et jeunesse  
Vie associative et culturelle  
L'agriculture  
Le tourisme

Actualités

Offres d'emploi

Marchés publics

## Séance du 13 décembre 2010

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

\* Étaient présents :

J.Y. BANNET, G. BERTHO, A. CASTERS, F.X. COULON, P.Y. DÉSARD, T. GROLLEMUND, C. GUILLOTTE, A. HUCHET, G. LE CLECH, M.L. MATELOT, M.F. MORVAN, J. MORVANT, N. NAUDIN, J. OLIÉRIC, M.C. PERRUCHOT, G. TANGUY, P. VIARD

\* Était absent non excusé (n'ayant pas remis pouvoir) :

B. GIARD

\* Était également présent :

J. FROGER

### Tourisme

Les valeurs intercommunales du tourisme sont définies ainsi :

- ▶ Le respect d'une nature battue par la mer et le vent
- ▶ La liberté de se perdre
- ▶ Le maintien d'une activité économique diversifiée (agriculture, pêche, tourisme, artisanat, ...)
- ▶ Une île vivante toute l'année
- ▶ La solidarité et l'intimité d'un bout de campagne au milieu de l'océan
- ▶ Une île ouverte, une île pour tous ...
- ▶ Des caractères insulaires forts de leurs différences, l'insularité comme atout.

### Abattoir

Un avenant au marché de travaux est autorisé sur le lot n° 31 (équipements) pour un montant de 7 357,79 € TTC.

Les opérateurs vont être formés sur la nouvelle chaîne d'abattage pour un montant de 1 600 €.

Le laboratoire départemental réalisera en sus des analyses déjà prévues celles relatives à la listeria et à l'eau.

### Déchets

La C.C.B.I. a passé une **convention** avec Ecofolio pour la collecte et l'élimination des déchets d'imprimés.

**Redevances des ordures ménagères** : Les tarifs des **professionnels** pour 2010 sont adoptés ainsi :

Les communes : 3,20 €/habitant :

Données I.N.S.E.E. mise à jour aux derniers recensements réalisés + TGAP 14,22 € TTC (TGAP = Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

Parahôtellerie :

Nombre de logements x 249,00 € (TGAP 14,22 € TTC comprise)

### Les gros producteurs du secteur privé :

Distribution CASINO =  
4 270,00 € + TGAP 14,22 € TTC

SOC Palantine =  
3 645,00 € + TGAP 14,22 € TTC

### Les gros producteurs du secteur public :

Hôpital = 8 600,00€ + TGAP 14,22 € TTC

### Tarif des professionnels par catégorie :

| Catégorie | Tarif activité saisonnière | Tarif année pleine |
|-----------|----------------------------|--------------------|
| 1         | 163,00 €                   | 217,00 €           |
| 2         | 125,00 €                   | 167,00 €           |
| 3         | 89,00 €                    | 118,00 €           |
| 4         | 76,00 €                    | 101,00 €           |
| 5         | 52,00 €                    | 68,00 €            |
| 6         | 52,00 €                    | 68,00 €            |

+ TGAP 14,22 € TTC

### Tarif des établissements d'accueil :

|                                                                                                                   |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Part fixe                                                                                                         | 49,00 € |
| Part variable ci-dessous pour les activités à l'année (75 % de celui-ci pour les activités saisonnières ≤ 6 mois) |         |
| Tarif Unité en €                                                                                                  |         |
| Campings par emplacement tente                                                                                    | 33,00 € |
| Campings par emplacement caravane                                                                                 | 49,50 € |
| Campings par mobil home ou chalet                                                                                 | 66,00 € |
| Restauration par couvert (salle, terrasse ou autres)                                                              | 13,00 € |
| Hôtels ou autres par chambre                                                                                      | 12,00 € |
| Par personne en dortoir ou chambrée à partir de 4 personnes                                                       | 6,00 €  |

+ TGAP 14,22 € TTC

En 2011 une nouvelle catégorie sera créée, celle des ports communaux : 0,50 € par nuitée.

Les horaires d'ouverture de la **déchèterie** changent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

| Période                                                  | du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars | du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|
| Lundi                                                    | 9 h 00 – 12 h 00<br>14 h 00 – 17 h 30 | 8 h 00 – 12 h 00<br>14 h 00 – 18 h 00    |
| Mardi                                                    |                                       |                                          |
| Mercredi                                                 |                                       |                                          |
| <b>Jeudi</b>                                             |                                       |                                          |
| Vendredi                                                 |                                       |                                          |
| Samedi                                                   |                                       |                                          |
| Dimanche                                                 | Fermé                                 | Fermé                                    |
| Fermée les jours fériés et <b>tous les jeudis matins</b> |                                       |                                          |

## Eau

Les travaux de sécurisation du barrage sont confiés à l'entreprise DEHE TP (Vannes) pour les montants suivants :

|          |                                          |             |
|----------|------------------------------------------|-------------|
| Lot n° 1 | Travaux de génie civil                   | 95 195 € HT |
| Lot n° 2 | Réalisation réseau drainage              | 84 430 € HT |
| Lot n° 3 | Remplacement équipement & hydromécanique | 28 200 € HT |

## Salle Arletty

Une formation de remise à jour des connaissances en matière de sécurité sera proposée aux agents chargés de la salle pour un montant de 50 € TTC.

Promotion de la salle 2011 : Le 29 janvier sera projeté « Les visiteurs du soir » avec Arletty. La dépense totale sera de 324,40 €. Le tarif unique d'entrée est fixé à 1 €.

## Enfance jeunesse

Les animateurs du service interviennent sur le temps du midi dans les écoles primaires de Palais et de Bangor et proposent aux enfants des animations thématiques.

500 € sont accordés dans le cadre des bourses aux projets 2010 pour financer le séjour court à Capbreton de quelques adolescents encadrés par les animateurs du service.

La C.C.B.I. prend en charge les frais de formation d'une personne au B.A.F.A.

## Espaces naturels

Les horaires et jours d'ouverture ainsi que les tarifs des maisons de site (Poulains et Grand phare) pour l'année 2011 sont consultables sur le site Internet de la C.C.B.I. ([www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr))

## L'actualité de la C.C.B.I.

### Conseil communautaire

Prochain conseil communautaire, le mardi 8 février à 20 heures, salle Arletty. Les séances du conseil sont publiques. Consultez le site de la communauté de communes : [www.ccbi.fr](http://www.ccbi.fr) pour avoir tous les détails.

### Salle Arletty

Le 29 janvier sera projeté « Les visiteurs du soir » avec Arletty. Le tarif unique d'entrée est fixé à 1 €.

## Grand Phare

Le plan de financement pour la réalisation de l'exposition permanente au Grand Phare est le suivant :

|                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| Dépenses :                          | 134 149,23 € TTC |
| Recettes :                          |                  |
| Conseil régional de Bretagne : 35 % | 46 952,23 €      |
| Conseil général du Morbihan : 30 %  | 40 244,77 €      |
| C.C.B.I. : 35 %                     | 46 952,33 €      |

Les travaux sont attribués à : Régis ROBERT pour le lot n° 1 « Peinture » (pour 6 128 € HT), Belle-Île Électricité Générale pour le lot n° 2 « Électricité » (pour 8 563 € HT) et aux Ateliers DLB pour le lot n° 3 « Menuiserie/Ébénisterie » (pour 48 827,60 € HT).

## Les Poulains

Lors de la vente aux enchères, à la salle des ventes de l'hôtel Drouot à Paris, d'objets ayant appartenu à Sarah Bernhardt, le couvercle du carton à chapeau où Georges CLAIRIN a peint le célèbre portrait de l'actrice n'a pas trouvé acheteur et a été retiré de la vente. Le conseil communautaire donne un accord de principe au projet d'acquisition du couvercle

## Transports scolaires

La participation financière du Conseil général du Morbihan est revalorisée de 3,24 %. Elle est égale à 6 917 € TTC par mois.

## Divers

Le conseil donne son accord à l'achat d'un véhicule de type Trafic Renault dans le cadre du renouvellement du parc automobile de la collectivité pour un montant de 6 500 € TTC.

La semaine des arts 2011 aura lieu du 23 au 30 avril :

- ▶ Sauzon : littérature/théâtre/photos/peinture les 23 et 24
- ▶ Bangor : littérature/chants/magie les 25 et 26
- ▶ Locmaria : littérature/peinture/musique/artisans d'art les 27 et 28
- ▶ Le Palais : littérature/chants/dans/arts culinaires les 29 et 30

**Le président lève la séance à 21 h 55.**

**Déchèterie Attention** : Les horaires d'ouverture ont changé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (voir horaires ci-dessus).

Elle est **fermée au public tous les jeudis matins**, dimanches et jours fériés.